

LA RÉVISION ADMINISTRATIVE – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES DE RÉVISION PAR MODE DE TARIFICATION ET PAR APPELANT

Dans notre édition du mois de février 2004, nous vous indiquions que le nombre de demandes de révision en 2003 avait augmenté de 6,8 % par rapport à l'année 2002 passant de 41 623 demandes à 44 474.

Examinons maintenant cette évolution des demandes de révision par mode de tarification et par appelant :

	2002	2003
Mode rétrospectif		
<i>Nombre d'employeurs</i>	1 300	1 190
Travailleur	8 733	9 057
Employeur	10 288	11 169
Autres	27	18
Sous-total	19 048	20 244
Taux personnalisé		
<i>Nombre d'employeurs</i>	41 676	44 437
Travailleur	9 942	10 609
Employeur	7 298	8 232
Autres	18	14
Sous-total	17 258	18 855
Taux de l'unité		
<i>Nombre d'employeurs</i>	139 052	138 336
Travailleur	3 322	3 283
Employeur	621	706
Autres	14	16
Sous-total	3 957	4 005
ETP, autres		
Travailleur	758	813
Employeur	598	539
Autres	4	18
Sous-total	1 360	1 370
Total	41 623	44 474

Source : CSST – Vice-présidence aux finances.

Lorsque l'on compare les augmentations du nombre de demandes de révision par régime de tarification entre les années 2002 et 2003, on constate une majoration de ces demandes dans tous les régimes de tarification. Toutefois, ces augmentations se sont particulièrement fait sentir au regard du taux personnalisé alors que l'on y note une augmentation de 9,2 % par rapport à l'année 2002. L'augmentation est de 6,3 % au regard du régime rétrospectif.

Finalement, les travailleurs contestent encore dans une proportion plus grande que les employeurs. Le pourcentage de contestation des travailleurs est de 53,4 % comparativement à 46,4 % pour les employeurs.